CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E12043** **VALABLE JUSQU'AU** **08/09/2027**

ÉDITÉ LE 23/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/06/1993

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 1993 B 0038

Siret : 391 583 143 00014

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3060170

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AU 749 515

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AU 749 515

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : ENTREPRISE MICHEL LEPETIT

ROUTE DE PERIERS
ZONE INDUSTRIELLE
50430 LESSAY

Téléphone : 0233461579 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
LEPETIT JÉRÔME CO-GÉRANT / LEPETIT CHRISTINE CO-GÉRANT / LEPETIT GUILLAUME CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : lepetitmichel.direction@gmail.com

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 022 950 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	13	09/09/2025
4411	Serrurerie-métallerie (Technicité courante)	13	05/06/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/07/2026 09:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.